

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du " VAL DE LIGNE "
07110 LARGENTIERE

Validation des délibérations du Conseil Communautaire du 7 décembre
2023

Séance du 7 décembre 2022

L'An deux mille vingt-deux et le sept décembre à 18 heures, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame BAULAND Brigitte, Présidente, au siège de la Communauté de Communes

Présents : M. HERNANDEZ Christian, Mme MOUTERDE Hélène (CHASSIERS), M GRATTEPANCHE Gilles (CHAZEAX), M. VEDOVATO Bernard (JOANNAS), Mme ANJOLRAS Huguette et M. ROSE Hermand (LARGENTIERE), Mme DI MINO Magali, (LAURAC), M CHANIOL Bernard et M BEAULATON David (MONTREAL), M. VIELFAURE Robert (ROCHER), Mme BALAZUC Marie Hélène et M. BOIRON Bernard (SANILHAC), Mme BAULAND Brigitte (TAURIERS), M. AUBERT Yves (UZER), Mme ALLEFRESDE Laurence (PRUNET).

Absentes excusées : Mme MOLLEN Dominique, M. PAUL André, et Mme FOURNET Claudine, M. NURY Didier, M. DELEUZE Johan
Absents : M BASTIEN Franck, Mme CAUVIN COCATRE Clarisse M. VILLALONGA Jérémy, Mme OUZEBIHA Arlette, Mme MAIGRON Agnès

Pouvoirs :

M. PAUL André donne pouvoir à Mme ANJOLRAS Huguette
M. DELEUZE Johan donne pouvoir à Mme BAULAND Brigitte
M. NURY Didier donne pouvoir à Mme DI MINO Magali

Secrétaire de séance : Mme DI MINO Magali

OBJET : VALIDATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2022 C 20221207-01

Validation à l'unanimité

OBJET : DM N°4 **C 20221207-02**

Validation à l'unanimité

OBJET : CREANCE IRRECOUVRABLE **C 20221207-03**

Validation à l'unanimité de mettre en créance irrécouvrable correspondant au titre n°95 de 2017

OBJET : SUBVENTION COMPLEMENTAIRE BUDGET OIT AN 2022 **C 20221207-04**

Validation à l'unanimité et ce conformément à la DM n°3 il est accordé une subvention complémentaire de 4 000 euros du budget général vers le budget OIT pour l'année 2022

OBJET : DUREES AMORTISSEMENTS **C 20221207-05**

Validation à l'unanimité de fixer les durées d'amortissements comme suit :

- PLUI : 10 ans
- VOIE VERTE : 30 ans

Madame Clarisse CAUVIN COCATRE arrive à 18h15

OBJET : ENGAGEMENTS DE CREDITS POUR 2023

C 20221207-06

Validation à l'unanimité les dépenses proposées concernant le budget général de la communauté de communes du Val de Ligne et le budget de l'OIT

OBJET : NUMERIAN ADHESION

C 20221207-07

Validation à l'unanimité des statuts du Syndicat Mixte Numérian, de l'adhésion de la Communauté de communes du Val de Ligne à ce syndicat,

OBJET : RIFSEEP C 20221207-08

Validation à l'unanimité de la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

OBJET : PROJET EDUCATIF ENFANCE JEUNESSE VAL DE LIGNE C 20221207-10

Validation à l'unanimité du projet éducatif Enfance Jeunesse Val de Ligne.

OBJET : CONVENTION DE GESTION RISQUES STATUTAIRES CDG 07 C 20221207-11

Validation à l'unanimité du projet de convention de gestion risques statutaires CDC 07.

OBJET : LEADER 2023 – 2027 : VALIDATION DE LA CANDIDATURE C 20221207-12

Validation avec 17 voix pour et 2 abstentions le fait que la candidature du GAL Ardèche soit sur le périmètre des 17 EPCI ardéchois, que le dossier de candidature LEADER soit portée par ARCHE Agglo et soit désignée structure porteuse du futur programme, à participer à la stratégie locale de développement et au programme d'actions du programme LEADER 2023-2027 et de signer les conventions.

OBJET : SDE 07 : GROUPEMENT D'ACHAT POUR LA REALISATION D'AUDIT ENERGETIQUE C 20221207-13

Validation à l'unanimité l'adhésion de la CDC Val de Ligne au groupement de commandes ayant pour objet la réalisation d'audit énergétique et d'accepter les conventions.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE C 20221207-14

Validation à l'unanimité.

La secrétaire de séance,


Madame la Présidente
Brigitte BAULAND



